

Créer un outil de consultation ouvert et interopérable avec le répertoire des représentants d'intérêts de la HATVP, et en promouvoir l'usage systématique par les administrations centrales en amont de la rédaction d'un texte normatif

Quel est le problème public que l'engagement réglera ?

Détaillez le problème, l'enjeu que l'engagement se propose de traiter, de solutionner.

L'Exécutif est moins transparent que le Parlement dans l'élaboration de ses décisions publiques. Nuls débats ou auditions publiques, ou transparence des amendements et des arguments, les arbitrages sont pris lors de réunions interministérielles opaques et les consultations de lobbys ne sont pas publiques. Pourtant l'exécutif a un rôle crucial sur l'élaboration de la norme publique : il détient le pouvoir réglementaire de rédaction des décrets, et il a une influence prépondérante sur l'écriture de la loi par rapport au Parlement.

Cette opacité rend possible l'influence abusive de certains lobbys sur l'élaboration de la décision, et favorise l'exclusion de la participation à la décision publique des citoyens et des groupes d'intérêts moins bien dotés financièrement ou moins bien introduits auprès de l'exécutif.

Des outils de consultation publique existent, mais ils ne sont pas systématiquement utilisés. Par ailleurs, les contributions des différents lobbys ne sont pas toujours rendues publiques, et les données du répertoire des représentants d'intérêts ne sont pas utilisées en synergie avec les processus de consultation alors qu'elles disposent d'un grand potentiel.

Quel est l'engagement ?

Formulez une phrase commençant par un verbe d'action qui sera le titre de votre engagement.

Expliquez en quelques lignes comment l'engagement sera mis en œuvre et pour quel(s) objectif(s). (ressources et moyens, bénéficiaires, bénéfices clés attendus).

Titre : Créer un outil de consultation ouvert et interopérable avec le répertoire des représentants d'intérêts de la HATVP, et en promouvoir l'usage systématique par les administrations centrales en amont de la rédaction d'un texte normatif

Description : L'administration développe un outil de consultation numérique ouvert, qui permet de rendre publiques les propositions des lobbys lors de l'élaboration d'une norme publique par l'exécutif. Cet outil permet aussi aux citoyens de déposer des contributions. Les données recueillies lors des consultations peuvent être reliées au répertoire des représentants d'intérêts, et sont disponibles dans un format open data.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?

Détaillez la manière dont l'engagement répond au problème décrit (essayez, dans la mesure du possible, de justifier votre réponse par des travaux de recherche ou des exemples concrets d'expérimentations, afin de démontrer qu'il s'agit d'une solution efficace).

La consultation numérique menée en 2015 en amont de l'élaboration du projet de loi pour une République numérique de 2016 a permis de recueillir plus de 8 500 contributions et 147 710 votes. Il s'agit d'un exercice positif qui a permis à des acteurs allant au-delà des traditionnels GAFAM de porter leur contribution à l'élaboration de la décision publique. Les différentes contributions étaient accessibles en ligne et le Gouvernement a apporté une réponse à une partie d'entre elles. Le jeu de données des contributions a été mis en ligne, dans un format open data.

Par ailleurs, le répertoire des représentants d'intérêts de la HATVP ouvert depuis 2016 contient un grand nombre de données (2960 lobbys y sont inscrits et y ont déclarés 69 595 actions de lobbying) mais celles-ci sont difficiles à analyser en raison d'un cadre normatif qui présente des failles, mais aussi en raison du manque d'interopérabilité des données et d'incitations positives à la déclaration des informations. Au niveau européen, la Commission européenne incite fortement les lobbys qui souhaitent contribuer à une consultation publique à s'inscrire au registre de transparence, afin que leur contribution soit mise en avant. Par ailleurs, la page des lobbys inscrits au registre de transparence de l'UE recense leurs différentes contributions à des consultations publiques ce qui assure un certain niveau d'interopérabilité des données. Cette incitation pourrait être reproduite au niveau français, et les lobbys inscrits au répertoire pourraient disposer d'une information pro-active de l'administration quand une consultation est lancée dans un secteur les intéressant.

Cette interopérabilité permettrait également des analyses croisées des actions de lobbying, afin de s'assurer que toutes les actions de lobbying sont bien déclarées à la HATVP conformément à la loi.

Pourquoi cet engagement est-il pertinent pour les valeurs du PGO

Expliquez en quoi cet engagement contribue à renforcer les valeurs de transparence, participation et/ou redevabilité.

La création d'un tel outil et son recours systématique par l'exécutif permettrait de s'approcher de la réalisation d'une empreinte normative, et donc d'une meilleure transparence de la décision publique.

Quels sont les impacts attendus ?

Listez les impacts à évaluer.

Création d'un outil de consultation numérique utilisable par l'exécutif, inspiré de l'outil utilisé pour la consultation sur le projet de loi pour une République numérique de 2016.

Promotion de l'usage de cet outil par les administrations centrales.

Publication d'un jeu de données open data des contributions aux consultations publiques.

Interconnexion de ces données et de cet outil avec le répertoire des représentants d'intérêts de la HATVP

Porteur de l'engagement

Transparency International France

Parties prenantes à associer

HATVP
Tous les ministères
DINUM